

# ***Annexe 3a: Indicateurs et dispositifs de collecte de données par façade - Focus sur les objectifs Socio-Economiques (OSE) – Partie «activités, usages et politiques publiques»***

Cette annexe présente les indicateurs liés aux Objectifs Socio-Economiques (OSE) de chaque activité, usage ou politique publique en lien avec le ou les dispositif(s) de collecte de données permettant de les renseigner.

Il est à noter qu'un certain nombre de ces indicateurs ne peuvent pas être renseignés par un dispositif de collecte de données intégré au dispositif de suivi.

Ces indicateurs peuvent être classés en 3 catégories :

- Indicateurs portant sur des décisions administratives, la réalisation de projets, plans, chartes ou événements. Ces indicateurs relèvent des recueils des actes administratifs et/ou de la mise en œuvre directe des plans d'actions,
- Indicateurs nécessitant un dispositif de collecte de données dont l'accès, la fiabilité et/ou la récurrence n'a pas pu être vérifié,
- Indicateurs nécessitant la mise en place de moyens pour la création d'un dispositif de collecte de données dédié à l'échelle de la façade.

Dans la présente annexe, ces trois catégories d'indicateurs sont identifiables par la mention : « Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié ».

# Façade Manche Est Mer du Nord

## Secteurs d'activités

### Exploitation des ressources minérales

#### 6.A. Maintenir les capacités d'extraction autorisées actuellement et prévoir leur renouvellement à terme

Intitulé de l'objectif général associé : 6. Affirmer l'intérêt stratégique de la façade maritime en apports de matériaux aux grands projets d'infrastructures régionales et supra-régionales ainsi qu'à la filière du bâtiment et des travaux publics. Soutenir la filière d'extraction de granulats marins à hauteur des 10,5 millions de m<sup>3</sup> autorisés annuellement sur la façade. Anticiper les besoins futurs en attribuant, si besoin, des permis de recherche.

##### **Indicateur 1 : Volume autorisé par an**

**Dispositif de collecte** : Cadastre minier numérique ouvert: titres miniers et autorisations de travaux (Camino)

**Producteur/concentrateur des données** : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)

**Dispositif de collecte** : Production de matériaux marins

**Producteur/concentrateur des données** : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)

##### **Indicateur 2 : Nombre de permis de recherches**

**Dispositif de collecte** : Cadastre minier numérique ouvert: titres miniers et autorisations de travaux (Camino)

**Producteur/concentrateur des données** : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)

**Dispositif de collecte** : Production de matériaux marins

**Producteur/concentrateur des données** : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)

#### 6.B. Anticiper les besoins futurs de la façade en granulats marins en autorisant des permis de recherche

Intitulé de l'objectif général associé : 6. Affirmer l'intérêt stratégique de la façade maritime en apports de matériaux aux grands projets d'infrastructures régionales et supra-régionales ainsi qu'à la filière du bâtiment et des travaux publics. Soutenir la filière d'extraction de granulats marins à hauteur des 10,5 millions de m<sup>3</sup> autorisés annuellement sur la façade. Anticiper les besoins futurs en attribuant, si besoin, des permis de recherche.

### **(Cf.) Indicateur 2 : Nombre de permis de recherches**

**Dispositif de collecte** : Cadastre minier numérique ouvert: titres miniers et autorisations de travaux (Camino)

**Producteur/concentrateur des données** : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)

**Dispositif de collecte** : Production de matériaux marins

**Producteur/concentrateur des données** : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)

## **Exploitation et valorisation des ressources biologiques**

### ***Pêche professionnelle***

#### **3.A. Opérer la transition écologique des unités de pêche par le renouvellement des équipements et de la flotte, en préservant la pêche artisanale**

Intitulé de l'objectif général associé : 3. Conforter les activités de pêche maritime en maintenant des habitats marins productifs et en bon état et assurer la gestion durable des ressources de la Manche et de la Mer du Nord

#### **Indicateur 1 : nombre de dossiers validés au titre de la mesure 26 FEAMP (Innovation)**

**Dispositif de collecte** : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

**Producteur/concentrateur des données** : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

#### **Indicateur 2 : consommation énergétique moyenne de la flotte**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

#### **Indicateur 3 : nombre de Permis de Mise en Exploitation (PME) délivrés par an**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

#### **Indicateur 4 : âge moyen des navires par quartier**

**Dispositif de collecte** : Données administratives du fichier « Flotte de Pêche communautaire » (FPC)

**Producteur/concentrateur des données** : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

### 3.D. Soutenir la mise en place d'une filière de collecte et de valorisation des engins et filets de pêche usagés

Intitulé de l'objectif général associé : 3. Conforter les activités de pêche maritime en maintenant des habitats marins productifs et en bon état et assurer la gestion durable des ressources de la Manche et de la Mer du Nord

#### **Indicateur 1 : volume des déchets plastiques retrouvé sur les plages provenant de la pêche**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

#### **Indicateur 2 : volume de déchets ré-employés**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

#### **Indicateur 1 : nombre de ports de la façade équipés d'un système de récupération des déchets de pêche**

**Dispositif de collecte** : Gestion des déchets dans les ports de plaisance, de pêche et de commerce

**Producteur/concentrateur des données** : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

## ***Aquaculture***

### 4.A. Accroître la production piscicole marine de 40 % à l'horizon 2020 dans la façade maritime

Intitulé de l'objectif général associé : 4. Conforter les atouts conchylicoles et le potentiel piscicole de la façade maritime Manche Est-mer du Nord en préservant la qualité des eaux littorales et en maintenant des milieux marins sains et productifs

#### **Indicateur 1 : Volume de la production piscicole**

**Dispositif de collecte** : Enquête annuelle aquaculture

**Producteur/concentrateur des données** : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Service de la statistique et de la prospective (SSP)

#### **Indicateur 2 : Valeur de la production piscicole**

**Dispositif de collecte** : Enquête annuelle aquaculture

**Producteur/concentrateur des données** : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Service de la statistique et de la prospective (SSP)

#### **Indicateur 3 : Nombre moyen d'espèces élevées par les entreprises piscicoles**

**Dispositif de collecte** : Enquête annuelle aquaculture

**Producteur/concentrateur des données** : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Service de la statistique et de la prospective (SSP)

#### 4.B. Faciliter l'établissement de nouvelles zones et de nouvelles activités aquacoles

Intitulé de l'objectif général associé : 4. Conforter les atouts conchylicoles et le potentiel piscicole de la façade maritime Manche Est-mer du Nord en préservant la qualité des eaux littorales et en maintenant des milieux marins sains et productifs

##### **Indicateur 1 : Nombre de demandes de concessions d'aquaculture innovantes sur les 5 dernières années**

**Dispo** Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

##### **Indicateur 2 : Surface du DPM propice au développement d'aquaculture**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

##### **Indicateur 3 : Nombre d'établissements d'aquaculture au-delà de l'estran**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

#### 4.C. Encourager la transition des activités aquacoles vers des modèles durables et respectueux de la biodiversité

Intitulé de l'objectif général associé : 4. Conforter les atouts conchylicoles et le potentiel piscicole de la façade maritime Manche Est-mer du Nord en préservant la qualité des eaux littorales et en maintenant des milieux marins sains et productifs

##### **Indicateur 1 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 47 FEAMP (Innovation aquaculture)**

**Dispositif de collecte** : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

**Producteur/concentrateur des données** : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

##### **Indicateur 2 : Nombre de personnes ayant bénéficié d'une campagne de sensibilisation**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

##### **Indicateur 3 : Nombre d'entreprises ayant signé les dispositions relatives au respect des prescriptions environnementales des schémas des structures**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

## ***Commercialisation et transformation des produits de la mer***

### 3.B. Promouvoir la commercialisation des produits de la mer

Intitulé de l'objectif général associé : 3. Conforter les activités de pêche maritime en maintenant des habitats marins productifs et en bon état et assurer la gestion durable des ressources de la Manche et de la Mer du Nord

#### **INDICATEUR A CREER**

### 3.C. Soutenir les démarches de signes de qualité des produits de la mer concourant à assurer une gestion durable des ressources

Intitulé de l'objectif général associé : 3. Conforter les activités de pêche maritime en maintenant des habitats marins productifs et en bon état et assurer la gestion durable des ressources de la Manche et de la Mer du Nord

#### **Indicateur 1 : nombre de dossiers validés au titre des mesures 68 et 69 FEAMP et 66 FEAMP**

**Dispositif de collecte** : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

**Producteur/concentrateur des données** : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

#### **Indicateur 2 : nombre de produits de la mer sous signe de qualité (MSC, Artysanal, Ecolabel Pêche durable, Pavillon France, Label rouge, IGP )**

**Dispositif de collecte** : Enquêtes réalisées auprès des opérateurs économiques des filières biologiques

**Producteur/concentrateur des données** : Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique (Agence BIO)

**Dispositif de collecte** : Chiffres clés annuels

**Producteur/concentrateur des données** : Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

#### **Indicateur 3 : part de la quantité de produits de la mer débarqué sous signe de qualité**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### 4.D. Assurer le maintien de la capacité de commercialisation face au risque sanitaire

Intitulé de l'objectif général associé : 4. Conforter les atouts conchylicoles et le potentiel piscicole de la façade maritime Manche Est-mer du Nord en préservant la qualité des eaux littorales et en maintenant des milieux marins sains et productifs

#### **Indicateur 1 : Nombre de dossiers validés au titre de la mesure 48 du FEAMP concernant des infrastructures ou du matériel destinés au stockage et/ou la purification des coquillages)**

**Dispositif de collecte** : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

**Producteur/concentrateur des données** : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

**Indicateur 2 : Nombre de zones de production favorisant le maintien de la commercialisation en cas de risque sanitaire (exemples en cours : révision du plan POLMAR Manche (zones de relais en cas de pollution notamment), protocole d'approvisionnement en eau en cas de fermeture due aux norovirus)**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

#### 4.E. Soutenir les démarches de signe de qualité de produits de la mer concourant à assurer une gestion durable des ressources

Intitulé de l'objectif général associé : 4. Conforter les atouts conchylicoles et le potentiel piscicole de la façade maritime Manche Est-mer du Nord en préservant la qualité des eaux littorales et en maintenant des milieux marins sains et productifs

**Indicateur 1 : Nombre de dossiers validés au titre des mesures 68 et 69 FEAMP (Mesures de commercialisation et Transformation des produits de la pêche et de l'aquaculture) et 66 FEAMP (Plans de production et de commercialisation)**

**Dispositif de collecte** : Liste des opérations du programme national FEAMP 2014-2020

**Producteur/concentrateur des données** : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA)

**Indicateur 2 : Nombre de labellisations Label Rouge, IGP, AOP...**

**Dispositif de collecte** : Enquêtes réalisées auprès des opérateurs économiques des filières biologiques

**Producteur/concentrateur des données** : Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique (Agence BIO)

**Dispositif de collecte** : Chiffres clés annuels

**Producteur/concentrateur des données** : Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

**Indicateur 3 : Quantité de produits labellisés par rapport à la production totale**

**Dispositif de collecte** : Enquête annuelle aquaculture

**Producteur/concentrateur des données** : Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) / Service de la statistique et de la prospective (SSP)

**Dispositif de collecte** : Chiffres clés annuels

**Producteur/concentrateur des données** : Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO)

**Indicateur 4 : Valorisation des produits via un cahier des charges exemple agriculture biologique**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

#### 4.F. Promouvoir la commercialisation des produits de la mer

Intitulé de l'objectif général associé : 4. Conforter les atouts conchylicoles et le potentiel piscicole de la façade maritime Manche Est-mer du Nord en préservant la qualité des eaux littorales et en maintenant des milieux marins sains et productifs

##### **INDICATEUR A CREER**

#### 12.F. Exploiter les connaissances sur la surveillance des milieux marins au profit de la qualité sanitaire et zoo-sanitaire des produits de la mer

Intitulé de l'objectif général associé : 12. Conforter la structuration par pôles des offres de formation professionnelles et supérieures, des capacités d'innovation et de diffusion des connaissances au sein de la façade maritime.

##### **Indicateur 1 : Données des programmes de surveillance DCSMM et DCE**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### *Agriculture sur le littoral*

## Tourisme littoral et loisirs

### *Tourisme littoral*

#### 11.C. Favoriser l'aménagement de zones dédiées aux croisiéristes en renforçant les synergies ville/port sur le littoral

Intitulé de l'objectif général associé : 11. Préserver les atouts environnementaux et les sites remarquables de la façade maritime qui conditionnent l'attractivité touristique de la Manche et de la Mer du Nord. Favoriser les loisirs littoraux et nautiques autour de l'éducation à la mer et de la découverte des milieux.

##### **Indicateur 1 : Nombre de postes à quai pouvant accueillir des navires de croisière**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

##### **Indicateur 2 : Nombre de croisiéristes accueillis en façade**

**Dispositif de collecte :** Memento des transports

**Producteur/concentrateur des données :** Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

**Dispositif de collecte :** Base de données « Transport maritime »

**Producteur/concentrateur des données :** Eurostat

#### 11.D. Structurer des pôles touristiques territoriaux accessibles et engagés dans une offre de multi-activité

Intitulé de l'objectif général associé : 11. Préserver les atouts environnementaux et les sites remarquables de la façade maritime qui conditionnent l'attractivité touristique de la Manche et de la Mer du Nord. Favoriser les loisirs littoraux et nautiques autour de l'éducation à la mer et de la découverte des milieux.

##### **Indicateur 1 : Capacités d'accueil touristique de la façade en littoral et infra-littoral**

**Dispositif de collecte :** RP

**Producteur/concentrateur des données :** Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

**Dispositif de collecte :** Capacité des communes en hébergement touristique

**Producteur/concentrateur des données :** Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)

### *Navigation de plaisance et sports nautiques*

#### 8.B. Encourager un nautisme durable accessible à tous

Intitulé de l'objectif général associé : 8A. Développer, soutenir et diversifier la construction, la déconstruction et la réparation des navires et promouvoir les PME-ETI structurant le territoire de la façade maritime

##### **Indicateur 2 : Nombre d'emplois directs et induits par le nautisme**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

##### **Indicateur 3 : Taux de pratique du nautisme par tranche d'âge**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

#### 8.C. Promouvoir un modèle de plaisance collaborative qui prenne en compte les enjeux numériques, environnementaux et de sécurité maritime

Intitulé de l'objectif général associé : 8A. Développer, soutenir et diversifier la construction, la déconstruction et la réparation des navires et promouvoir les PME-ETI structurant le territoire de la façade maritime

### **Indicateur 1 : Nombre de ports impliqués dans une démarche de partage des bateaux**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### **Indicateur 2 : Nombre de ports propres certifiés (Gestion Environnementale des ports de plaisance à l'échelle européenne)**

**Dispositif de collecte :** Liste des certifications Ports propres

**Producteur/concentrateur des données :** Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

#### [11.A. Conforter les démarches « Ports propres » des ports de plaisance pour diffuser les bonnes pratiques](#)

Intitulé de l'objectif général associé : 11. Préserver les atouts environnementaux et les sites remarquables de la façade maritime qui conditionnent l'attractivité touristique de la Manche et de la Mer du Nord. Favoriser les loisirs littoraux et nautiques autour de l'éducation à la mer et de la découverte des milieux.

### **Indicateur 1 : Nombre de ports de plaisance ayant engagé la démarche « ports propres » au titre de l'accord européen CWA 16987**

**Dispositif de collecte :** Liste des certifications Ports propres

**Producteur/concentrateur des données :** Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

## **Industries et activités du secteur secondaire**

### ***Travaux publics maritimes***

#### [7.D. Faciliter le déchargement des sédiments de dragage](#)

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipements pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

### **Indicateur 1 : Volume de sédiments contaminés stockés à terre**

**Dispositif de collecte :** Enquête nationale sur les dragages des ports maritimes (« enquête dragage »)

**Producteur/concentrateur des données :** Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

### **Indicateur 2 : Nombre de ports couverts par le SOTOD ou ayant engagé un plan de gestion des sédiments de dragage**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

#### 7.E. Soutenir la filière de réemploi des sédiments de dragage au travers de la coopération inter portuaire et inter-filières

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipements pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

### **Indicateur 1 : Part du volume de sédiments dragués réemployé (chiffre de référence de 2018)**

**Dispositif de collecte** : Enquête nationale sur les dragages des ports maritimes (« enquête dragage »)

**Producteur/concentrateur des données** : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

## ***Industries, industries navales et nautiques***

#### 8.A. Conserver les capacités de production en soutenant la fabrication et la commercialisation de navires et équipements innovants

Intitulé de l'objectif général associé : 8A. Développer, soutenir et diversifier la construction, la déconstruction et la réparation des navires et promouvoir les PME-ETI structurant le territoire de la façade maritime

### **Indicateur 1 : Nombre d'entreprises de construction, réparation et démantèlement naval**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### **Indicateur 2 : Nombre d'entreprises de la façade inscrites sur les annuaires des portails de la Défense**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

#### 8.B. . Encourager un nautisme durable accessible à tous

Intitulé de l'objectif général associé : 8A. Développer, soutenir et diversifier la construction, la déconstruction et la réparation des navires et promouvoir les PME-ETI structurant le territoire de la façade maritime

### **Indicateur 1 : Nombre d'entreprises de construction, réparation et démantèlement naval**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### **Indicateur 2 : Nombre d'emplois directs et induits par le nautisme**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

## 8.D. Soutenir l'innovation pour adapter la filière de construction navale et nautique

Intitulé de l'objectif général associé : 8A. Développer, soutenir et diversifier la construction, la déconstruction et la réparation des navires et promouvoir les PME-ETI structurant le territoire de la façade maritime

### **Indicateur 1 : Evolution du nombre de brevets**

**Dispositif de collecte :** Base « brevets »

**Producteur/concentrateur des données :** Institut national de la propriété industrielle (INPI)

### **Indicateur 2 : Nombre de projets labellisés / an**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### **Indicateur 3 : Montant des dépenses de R&D des PME et ETI (industries navales) de la façade**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

## 8.E. Soutenir la filière de déconstruction en valorisant les déchets qui en sont issus

Intitulé de l'objectif général associé : 8A. Développer, soutenir et diversifier la construction, la déconstruction et la réparation des navires et promouvoir les PME-ETI structurant le territoire de la façade maritime

### **Indicateur 1 : Evolution de l'âge moyen de la flotte de plaisance immatriculée**

**Dispositif de collecte :** La plaisance en chiffres

**Producteur/concentrateur des données :** Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM) / Direction des Affaires Maritimes (DAM)

### **Indicateur 2 : Nombre d'entreprises agréées de déconstruction sur la façade maritime**

**Dispositif de collecte :** Localisation des centres de déconstruction

**Producteur/concentrateur des données :** APER - Filière de déconstruction des bateaux de plaisance

## *Production d'électricité*

5.A. Identifier 1 500 à 2 400 km<sup>2</sup> de zones potentielles d'implantation de l'éolien sur la façade maritime, dont 300 km<sup>2</sup> pour un projet d'1 GW au large de la Normandie à lancer par appel d'offre en 2020

Intitulé de l'objectif général associé : 5. Développer l'ensemble des filières d'Énergies Marines Renouvelables et leurs raccordements dans la façade

### **Indicateur 1 : Surface en km<sup>2</sup> de zones propices identifiées**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

5.B. Concerner le développement de l'ensemble des projets EMR et leurs raccordements pour favoriser leur ancrage territorial.

Intitulé de l'objectif général associé : 5. Développer l'ensemble des filières d'Énergies Marines Renouvelables et leurs raccordements dans la façade

### **Indicateur 1 : Temps laissé à la consultation concernant les projets EMR présentés**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### **Indicateur 2 : Pourcentage des structures représentées au CMF s'étant exprimées sur les projets EMR présentés**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### **Indicateur 3 : Objectif en termes de capacité installée sur la façade sur le court et moyen terme**

**Dispositif de collecte :** Programmations pluriannuelles de l'énergie (PPE)

**Producteur/concentrateur des données :** Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Énergie et du Climat (DGEC)

5.C. Favoriser le développement de filières EMR structurées et génératrices d'emploi à l'échelle de la façade maritime.

Intitulé de l'objectif général associé : 5. Développer l'ensemble des filières d'Énergies Marines Renouvelables et leurs raccordements dans la façade

### **Indicateur 1 : Nombre d'ETP créés par filière EMR**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

**Indicateur 2 : Nombre d'entreprises représentatives de l'ensemble de la chaîne de valeur représentées au sein de clusters**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

5.D. Encourager les expérimentations pour l'ensemble des technologies EMR et leur raccordement

Intitulé de l'objectif général associé : 5. Développer l'ensemble des filières d'Énergies Marines Renouvelables et leurs raccordements dans la façade

**Indicateur 1 : Nombre de projets retenus suite à un appel à projet national ou européen raccordés sur une plate-forme mutualisée (multi-usage et /ou partagé avec une plate-forme commerciale)**

**Dispositif de collecte :** Non renseigné

**Producteur/concentrateur des données :** Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

**Indicateur 2 : Nombre de structures ou entreprises de la façade lauréate d'un appel à projet national (ADEME) et/ou européen (INTERREG)**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

**Indicateur 3 : nombre de raccordement mutualisé**

**Dispositif de collecte :** Non renseigné

**Producteur/concentrateur des données :** Gestionnaire du Réseau de Transport d'Electricité (RTE)

13.D. Communiquer au grand public les enjeux liés à la production d'énergie et à l'implantation des Énergies Marines Renouvelables

Intitulé de l'objectif général associé : 13. Sensibiliser au patrimoine maritime, culturel, industriel et naturel de la façade maritime Manche Est - mer du Nord.

**Indicateur 1 : Nombre de livrets imprimés/ nombre de visiteurs de la campagne de communication numérique**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

***Transport maritime et ports***

7.A. Créer un guichet unique portuaire pour simplifier la transmission des formalités déclaratives pour les navires à l'entrée et/ou à la sortie des ports des États membres

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipe-ments pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

### **Indicateur 1 : Création du guichet unique (oui/non)**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### **Indicateur 2 : Nombre ou % de ports l'utilisant**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

## 7.B. Favoriser la digitalisation des systèmes logistiques maritime et fluvial afin de fluidifier et de massifier les flux

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipements pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

### **Indicateur 1 : Investissements portuaires au titre des CPER/CPIER pour le développement des activités logistiques et la massification des flux dans les ports maritimes**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### **Indicateur 2 : Nombre de ports de la façade engagés dans la démarche**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### **Indicateur 3 : Part du trafic à destination ou en partance de l'Europe passant par les ports de la façade**

**Dispositif de collecte :** Base de données « Transport maritime »

**Producteur/concentrateur des données :** Eurostat

### **Indicateur 4 : Evolution du trafic de marchandises dans les ports**

**Dispositif de collecte :** Memento des transports

**Producteur/concentrateur des données :** Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

## 7.C. Développer le transport fluvial et ferroviaire dans une logique de report modal et de massification des pré et post acheminements

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipements pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

### **Indicateur 1 : Parts des transports fluvial et ferroviaire**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

## 7.F. Mobiliser le foncier portuaire pour favoriser l'implantation ou le maintien d'activités dépendantes des infrastructures portuaires et reconvertir les friches portuaires

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipements pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

### **Indicateur 1 : Nombre de plans de gestion / plans d'aménagement / schémas directeurs en cours dans les ports de la façade**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### **Indicateur 2 : Part de la superficie du foncier propice à l'implantation de nouvelles activités dans les projets stratégiques des GPM**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### **Indicateur 3 : Part de superficie des friches portuaires non-reconverties sur la façade**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

## 7.G. Mettre en place des politiques coordonnées d'aménagement et d'équipement pour la réduction des pollutions portuaires et des déchets

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipements pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

### **Indicateur 1 : Nombre d'aires de carénage aux normes DCE sur la façade maritime**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### **Indicateur 2 : Nombre de ports disposant d'un système de traitement des eaux usées et de ballast**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### **Indicateur 3 : Nombre de ports offrant la possibilité d'aspirer directement les eaux résiduelles des fonds de cale des bateaux et les eaux usées sur l'aire d'avitaillement**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

## 7.H. Permettre le ravitaillement des navires aux carburants alternatifs (GNL, hydrogène, hybride, électrique) par des infrastructures spécifiques

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipements pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

### **Indicateur 1 : Nombre de ravitaillements de navires aux carburants alternatifs**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### **Indicateur 2 : Volume de soutage annuel en GNL**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

## 7.I. Réduire les émissions de polluants atmosphériques et gaz à effet de serre en provenance des ports et du trafic maritime

Intitulé de l'objectif général associé : 7. Conforter le positionnement stratégique des ports dans le Range européen ; favoriser les coopérations portuaires ; moderniser les infrastructures et les équipements pour diversifier les activités tout en limitant les perturbations sur les milieux.

### **Indicateur 1 : Nombre de navires contrôlés non conforme au titre des zones d'émission contrôlées en Manche et Mer du Nord**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### **Indicateur 2 : Nombre d'infrastructures permettant le branchement électrique à quai des navires**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### **Indicateur 3 : Part des navires usant de ces infrastructures**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

# Politiques publiques

## Occupation et gestion des espaces littoraux

### *Artificialisation des territoires et gestion des risques littoraux*

15.A. Définir une stratégie territoriale de gestion du trait de côte et organiser le repositionnement des activités quotidiennes à 20, 40, 60 ans

Intitulé de l'objectif général associé : 15. Définir, en application de la Stratégie Nationale de Gestion du Trait de Côte, une ou des stratégie(s) concertée(s) à la bonne échelle, de gestion des risques naturels en Manche Est-mer du Nord et maîtriser l'artificialisation de la façade maritime.

**Indicateur 1 : nombre de logements en zone basse littorale exposée au risque de submersion marine (Référence MEMN : 408 486)**

**Dispositif de collecte** : Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

**Producteur/concentrateur des données** : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

**Dispositif de collecte** : Base de données GASPARD (Géorisques)

**Producteur/concentrateur des données** : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR)

**Indicateur 1bis : Surface occupée par des activités économiques en zone basse littorale exposée au risque de submersion marine**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

**Indicateur 2 : Nombre de sites suivis dans le cadre du programme Adapto (gestion souple du trait de côte) (MENM : 3)**

**Dispositif de collecte** : Adapto en chiffres

**Producteur/concentrateur des données** : Conservatoire du Littoral (CdL)

**Indicateur 3 : % du linéaire couvert par une stratégie de gestion intégrée des risques littoraux (Référence MEMN : 37,6 % du linéaire côtier)**

**Dispositif de collecte** : Geoportail de l'urbanisme (GPU)

**Producteur/concentrateur des données** : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature (DGALN)

**Indicateur 4 : Part du linéaire côtier exposé aux risques littoraux couverts par un plan de prévention (PPRI, PPRL)**

**Dispositif de collecte** : Base de données GASPARD (Géorisques)

**Producteur/concentrateur des données** : Ministère de la Transition Ecologique (MTE) / Direction Générale de la Prévention des Risques (DGPR)

### **Indicateur 5 : Nombre d'innovations techniques d'aménagement côtiers financées**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

#### **15.B. Prendre en compte l'élévation du niveau marin et de la mobilité du trait de côte par les plans, programmes, schémas ou projets**

Intitulé de l'objectif général associé : 15. Définir, en application de la Stratégie Nationale de Gestion du Trait de Côte, une ou des stratégie(s) concertée(s) à la bonne échelle, de gestion des risques naturels en Manche Est-mer du Nord et maîtriser l'artificialisation de la façade maritime.

### **Indicateur 1 : Nombre de plan, programme, schéma ou projets ayant pris en compte l'élévation du milieu marin et la mobilité du trait de côte**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### ***Protection et mise en valeur des milieux naturels, sites, paysages et patrimoines culturels***

#### **11.B. Sensibiliser les touristes et plaisanciers à la sécurité maritime et à la préservation de l'environnement**

Intitulé de l'objectif général associé : 11. Préserver les atouts environnementaux et les sites remarquables de la façade maritime qui conditionnent l'attractivité touristique de la Manche et de la Mer du Nord. Favoriser les loisirs littoraux et nautiques autour de l'éducation à la mer et de la découverte des milieux.

### **Indicateur 1 : Recensement des événements et manifestations (festivals, journées, classes de mer) liées aux enjeux environnementaux maritimes et littoraux organisés dans les communes de la façade**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

#### **13.A. Faire reconnaître le patrimoine fort des activités et métiers maritimes et littoraux**

Intitulé de l'objectif général associé : 13. Sensibiliser au patrimoine maritime, culturel, industriel et naturel de la façade maritime Manche Est - mer du Nord.

### **Indicateur 1 : Nombre de labellisation de sites naturels et patrimoniaux (UNESCO, Grands Sites, etc.) entre 2018 et 2025**

**Dispositif de collecte :** Fichier national des sites classés

**Producteur/concentrateur des données :** Ministère de la Transition Ecologique / Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP)

**Dispositif de collecte :** Les sites membres du Réseau des Grands Sites de France

**Producteur/concentrateur des données :** Réseau des grands sites de France

**Dispositif de collecte :** Liste du patrimoine mondial

**Producteur/concentrateur des données :** UNESCO

**Indicateur 2 : Nombre de musées maritimes présents en façade**

**Dispositif de collecte :** Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

**Producteur/concentrateur des données :** Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

**Indicateur 3 : Bibliométrie des références au patrimoine maritime en Normandie et Hauts-de-France (ouvrages, articles scientifiques, mémoires universitaires) dans les disciplines de tourisme, valorisation du patrimoine, animation culturelle etc.**

**Dispositif de collecte :** Bibliométrie

**Producteur/concentrateur des données :** Non renseigné

**13.C. Organiser et soutenir les grandes manifestations maritimes de la façade**

Intitulé de l'objectif général associé : 13. Sensibiliser au patrimoine maritime, culturel, industriel et naturel de la façade maritime Manche Est - mer du Nord.

**Indicateur 1 : Nombre d'événements maritimes (festivals, célébration d'événements nautiques et liés à la plaisance et aux loisirs littoraux) (référence : MEMN 2018)**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

**Indicateur 2 : Affluence (nombre de personnes participant en moyenne par événement) (référence : MEMN 2018)**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

**Indicateur 3 : Nombre de communes littorales ayant hébergé des manifestations maritimes**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

## Recherche, innovation et formation

### *Recherche et développement*

#### 8.D. Soutenir l'innovation pour adapter la filière de construction navale et nautique

Intitulé de l'objectif général associé : 8A. Développer, soutenir et diversifier la construction, la déconstruction et la réparation des navires et promouvoir les PME-ETI structurant le territoire de la façade maritime

##### **Indicateur 1 : Evolution du nombre de brevets**

**Dispositif de collecte** : Base « brevets »

**Producteur/concentrateur des données** : Institut national de la propriété industrielle (INPI)

##### **Indicateur 2 : Nombre de projets labellisés / an**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

##### **Indicateur 3 : Montant des dépenses de R&D des PME et ETI (industries navales) de la façade**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

#### 12.D. Assurer un soutien à la recherche publique et privée sur les milieux et activités maritimes et littoraux

Intitulé de l'objectif général associé : 12. Conforter la structuration par pôles des offres de formation professionnelles et supérieures, des capacités d'innovation et de diffusion des connaissances au sein de la façade maritime.

##### **Indicateur 1 : Nombre de laboratoires de recherche publics et privés de la façade maritime spécialisés sur l'étude des écosystèmes marins et des activités maritimes**

**Dispositif de collecte** : Enquête « Sciences et Techniques de la Mer » : un inventaire national quantitatif et qualitatif des ressources publiques de recherche

**Producteur/concentrateur des données** : Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)

##### **Indicateur 1bis : Nombre de publications scientifiques concernant la façade maritime Manche Est-mer du Nord**

**Dispositif de collecte** : Bibliométrie

**Producteur/concentrateur des données** : Non renseigné

##### **Indicateur 2 : Evolution de l'effort de recherche des entreprises et administrations Normandes et Haut-de-Françaises en % du PIB**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

**Indicateur 3 : Nature des secteurs d'activité de la façade maritime investies dans le projet de création d'un GIS "effets cumulés"**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

**12.E. Fédérer, organiser et diffuser la connaissance**

Intitulé de l'objectif général associé : 12. Conforter la structuration par pôles des offres de formation professionnelles et supérieures, des capacités d'innovation et de diffusion des connaissances au sein de la façade maritime.

**Indicateur 1 : Recensement à l'horizon 2021 des connaissances accessibles en ligne (concernant les activités socio-économiques et leurs évolutions sur la façade, concernant les milieux marins et littoraux et les espèces abritées sur la façade)**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

**Indicateur 2 : Création d'une base de données à l'horizon 2021**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

**12.G. Soutenir la structuration des filières d'ingénierie écologique et de biotechnologies bleues**

Intitulé de l'objectif général associé : 12. Conforter la structuration par pôles des offres de formation professionnelles et supérieures, des capacités d'innovation et de diffusion des connaissances au sein de la façade maritime.

**Indicateur 1 : Nombre d'entreprises de la façade proposant des procédés d'écoconception des aménagements et de restauration écologique**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

**Indicateur 2 : Nombre d'entreprises de la façade permettant une valorisation de la biomasse par le biais de biotechnologies**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

**Indicateur 3 : Evolution du nombre de brevets français déposés**

**Dispositif de collecte :** Base « brevets »

**Producteur/concentrateur des données :** Institut national de la propriété industrielle (INPI)

**Indicateur 4 : Nombre de formations dispensées sur ces thèmes sur chaque façade / ou nombre d'étudiants ou professionnels formés dans ces formations**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

## Formation maritime

### 12.A. Adapter l'offre de formation maritime existante aux besoins sur la façade maritime et créer des passerelles entre les filières de formation

Intitulé de l'objectif général associé : 12. Conforter la structuration par pôles des offres de formation professionnelles et supérieures, des capacités d'innovation et de diffusion des connaissances au sein de la façade maritime.

#### **Indicateur 1 : Part des élèves et étudiants des formations maritimes en apprentissage ou en alternance sur la façade (formation initiale)**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

#### **Indicateur 2 : Nombre d'étudiants en formation continue aux métiers maritimes et littoraux sur la façade**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

#### **Indicateur 3 : Variation de l'offre d'ETP par secteur économique maritime (évolution du nombre d'offres d'emploi 2010-2018 sur la façade)**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### 12.B. Augmenter le niveau de qualification des professions maritimes et littorales

Intitulé de l'objectif général associé : 12. Conforter la structuration par pôles des offres de formation professionnelles et supérieures, des capacités d'innovation et de diffusion des connaissances au sein de la façade maritime.

#### **Indicateur 1 : Niveau de qualification moyen par secteur d'activité**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

#### **Indicateur 2 : Nombre de personnes engagées dans un processus de reprises d'études**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### 12.C. Créer de nouvelles formations pour répondre aux enjeux de la transition écologique sur la mer et le littoral

Intitulé de l'objectif général associé : 12. Conforter la structuration par pôles des offres de formation professionnelles et supérieures, des capacités d'innovation et de diffusion des connaissances au sein de la façade maritime.

### **Indicateur 1 : Nombre total d'élèves et étudiants dans les formations maritimes en façade MEMN**

**Dispositif de collecte** : Rapport sur l'état de l'environnement en France (REE)

**Producteur/concentrateur des données** : Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) / Service de la donnée et des études statistiques (SDES)

### **Indicateur 2 : Nombre de scientifiques et enseignants de la façade maritime spécialisés sur les technologies EMR, la construction navale, le démantèlement et ses innovations techniques, la valorisation des sites et paysages naturels (écotourisme), le génie écologique marin et littoral**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

## 12.G. Soutenir la structuration des filières d'ingénierie écologique et de biotechnologies bleues

Intitulé de l'objectif général associé : 12. Conforter la structuration par pôles des offres de formation professionnelles et supérieures, des capacités d'innovation et de diffusion des connaissances au sein de la façade maritime.

### **Indicateur 4 : Nombre de formations dispensées sur ces thèmes sur chaque façade / ou nombre d'étudiants ou professionnels formés dans ces formations**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

## 13.B. Favoriser l'emploi maritime sur la façade Manche Est – Mer du Nord en le rendant plus attractif

Intitulé de l'objectif général associé : 13. Sensibiliser au patrimoine maritime, culturel, industriel et naturel de la façade maritime Manche Est - mer du Nord.

### **Indicateur 1 : Evolution du nombre d'élèves et étudiants des formations maritimes et littorales par secteur (2010-2018)**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

### **Indicateur 2 : Emploi par secteur (nombre de marins ; moyenne d'âge des marins ; évaporation de la filière)**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

# Économie des territoires

## *Sécurité et sûreté des espaces maritimes*

### 10.A. Pérenniser la connaissance bathymétrique pour sécuriser la navigation et les accès aux ports

Intitulé de l'objectif général associé : 10. Maintenir et adapter les capacités de surveillance et d'intervention en mer de l'État pour préserver les conditions de sécurité et de sûreté des espaces maritimes et portuaires.

#### **Indicateur 1 : Surface de la façade maritime non hydrographiée ou dont les données relevées datent d'avant 1945 (plomb de soude)**

**Dispositif de collecte** : Programme national d'hydrographie

**Producteur/concentrateur des données** : Service hydrographique de la marine (SHOM)

### 10.B. Adapter les outils et dispositifs de surveillance de la mer et du littoral aux nouvelles technologies et à la transition numérique

Intitulé de l'objectif général associé : 10. Maintenir et adapter les capacités de surveillance et d'intervention en mer de l'État pour préserver les conditions de sécurité et de sûreté des espaces maritimes et portuaires.

#### **Indicateur 1 : Age moyen de la flotte aéromaritime**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié

#### **Indicateur 2 : Portée de détection et d'identification des vecteurs de surface de ce dispositif**

Au cours du premier cycle, la pertinence de cet indicateur sera étudiée au regard des conditions d'accessibilité aux données et/ou de la faisabilité de programmer un dispositif de collecte dédié